

# 10<sup>c</sup> Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le règlement est imminent. Le rôle de Clemenceau. — Un point capital : Pas de sécurité pour l'Europe sans une Pologne forte. La question est beaucoup plus importante qu'on ne le croit. — Alors que l'heure est critique, nos politiciens multiplient les embûches sous les pas du ministre et nos bolchevistes poussent à la lutte des classes. Pourtant, la France est ruinée sans un travail intense !... Mais les coupables manœuvrent échoueront. — La crise espagnole. — En Russie.**

Le règlement avec l'Allemagne est difficile en raison de l'intransigeance américaine et de l'indécision anglaise. La France attend avec une légitime impatience le verdict. Mais on aurait tort de jeter la pierre à Clemenceau qui soutient avec une ténacité toujours en éveil les intérêts du pays.

Certes, nous savons bien que des politiciens en mal de maroquins s'évertuent à semer dans la foule la suspicion contre le grand Français qui nous a conduits à la victoire ; nous savons bien que, serviles, les thuriferaires des puissances de demain... ou de jamais, aident à la propagation des légendes et des calomnies ; nous savons bien qu'une presse, qui nous avait habitués à une plus grande indépendance de jugement, sert les desseins des ambitieux ; mais la foule restera insensible à cette campagne coupable. Elle se souviendra que les politiciens qui placent leur intérêt avant celui du pays sont ceux-là même qui, fin 1914, affolèrent leurs circonscriptions par une campagne défaitiste... qu'ils nient aujourd'hui, mais qu'on précisera au moment opportun !...

La paix ne sera peut-être pas telle que les vainqueurs la désiraient ; pourtant, nous persistons à penser que Clemenceau n'acceptera jamais de mettre sa signature au bas d'un traité qui n'offrirait pas une garantie aussi complète que possible pour notre sécurité future. Et c'est le point essentiel.

Il faut bien reconnaître que les tergiversations provoquées par nos Alliés ont donné à nos ennemis le temps de se ressaisir et de se livrer à une habile propagande pour compliquer notre tâche. L'attente leur a permis de dresser leurs batteries pour atténuer le désastre. Et c'est ainsi que le prince Lichnowsky, celui-là même qui a accusé Guillaume d'être responsable de la guerre, a pu dire récemment à la réunion des représentants de la région de Ratibor, en Silésie :

« Nous avons une dette nationale formidable et nous serons certainement obligés de payer une indemnité de guerre. Cependant, notre situation n'est pas désespérée. L'activité économique de l'Allemagne est la plus saine d'Europe. Nos industries sont les plus développées et notre agriculture florissante. Nous avons, au cours de la guerre, construit une nouvelle flotte marchande afin de reprendre immédiatement nos exportations qui, en 1913, s'élevaient à dix milliards de marks. Toute l'activité reprendra aussitôt que le bolchevisme aura disparu. »

C'est net. Nos ennemis sont prêts à transformer leur défaite militaire en victoire économique. Pour cela il leur suffit de regarder du côté russe et de s'opposer à la constitution d'une Pologne forte.

C'est une question qui peut paraître secondaire au public peu informé ; c'est au contraire, un point capital pour garantir la paix de demain. Qu'on le veuille ou non, la Pologne va être la clé de voûte de l'Europe nouvelle.

Vaincue à l'Ouest, l'Allemagne a l'espoir de récupérer ses pertes et de refaire sa prospérité commerciale par l'exploitation des immenses richesses de la Russie. Cette solution ne lui est possible que si la Pologne ressuscitée est un Etat faible, incapable de s'opposer à l'ambition des Germains. En ce cas, la Prusse aura tôt fait de redevenir forte. Forte, elle sera de nouveau menacée et elle reprendra dans d'excellentes conditions son projet de revanche que l'ex-Kronprinz a cyniquement avoué à un journaliste américain.

N'est-ce pas, du reste, ce qu'Erzberger a déclaré en propres termes dans son mémoire secret, publié par la « Tribune de Chicago » ? C'est aussi ce que déclarait un officier boche fait prisonnier, il y a quelques mois, sur le front de Bessarabie :

« Au fond on ne peut pas dire que nous soyons vaincus. Nous avons été écrasés sur le front occidental ; c'est vrai. Mais ce n'est pas pour l'Occident, c'est pour l'Orient que nous avons engagé la lutte ; et de ce côté, tous les espoirs nous restent permis. Ça ne va pas mal. Ça ne va pas mal du tout. Nous avons perdu la bataille, mais nous n'avons peut-être pas perdu la guerre. »

L'aveu est à retenir. Le plan est réalisable si, répétons-le, la Pologne est un Etat faible. Il en ira autrement si les Alliés savent constituer une Pologne forte.

C'est une question capitale pour la Civilisation et pour la France, sentinelle de la Civilisation.

Nous touchons à l'heure de la signature. Espérons que les Quatre ne se laisseront aller, sur cette question de la Pologne, à aucune concession excessive qui remettrait en discussion la sécurité européenne.

Il faut que notre pays se pénètre bien de cette idée que le règlement de ce point oriental intéresse au même titre la France et la Pologne.

Nous sommes ruinés à jamais si nous laissons le champ libre aux initiatives allemandes.

Nous serons, au contraire, en sécurité et nous retrouverons notre prospérité si nous savons constituer, à l'est de l'Allemagne, une Pologne puissante qui, avec la Roumanie, avec tous les Etats issus de l'Autriche démembrée, tiendront en respect le militarisme prussien.

Avec le Boche on n'aura le dernier mot que par la force.

Mais nous devons, aussi, parer au danger qui nous menace à l'intérieur.

Notre admirable nation a sauvé la Civilisation. Victorieuse, elle pouvait espérer se relever de ses ruines, renaître à la vie prospère, rayonner à nouveau dans le Monde... et déjà, encore meurtrie, elle assiste à des luttes intestines qui la peuvent conduire au désastre irrémédiable !...

N'est-il pas profondément triste de constater que l'ennemi réussit à nous désunir alors que la paix n'est pas encore signée ; alors que, sept mois après notre triomphe, nous n'avons pas encore reçu un centime pour réparer les ruines accumulées chez nous ?

N'est-il pas révoltant, surtout, d'assister à ce spectacle écoeurant d'un Parlement où s'agitent les ambitieux déçus qui multiplient sans répit les embûches sous les pas des hommes qui ont la lourde tâche de sommer les angoissés problèmes dont dépend le sort du pays. Qu'importe à ces politiciens l'avenir de la France !... Ils ne poursuivent qu'un but personnel, le reste ne compte pas !...

Et pourtant, même quand nos dirigeants nous auront donné une paix favorable l'ère des difficultés ne sera pas close.

La France manquera de main d'œuvre, ses usines devront être reconstruites, la matière première devra être importée... Ces résultats acquis, il faudra intensifier la production, non seulement pour amener, chez nous, un fléchissement des cours actuels, mais pour faciliter une exportation intense. Seule, cette exportation nous permettra d'éteindre progressivement notre formidable dette à l'étranger ; seule, elle rétablira l'équilibre de nos finances. Et c'est au moment où tous les bons Français devraient s'employer à accroître notre production, à favoriser notre indispensable activité, que des politiciens, ou des internationalistes s'évertuent à couper la France en deux par une abominable lutte de classes !

Oui, tandis que les usines allemandes intactes vont exagérer leur production, des fous ou des criminels s'efforcent de limiter à l'excès le rendement de nos propres usines.

Ainsi, comme le dit très exactement un de nos confrères de la « Feuille d'Information », notre production nationale serait ruinée. Les prix de revient devenant excessifs, le prix de la vie continuerait indéfiniment à s'élever ; de sorte, que l'ouvrier, qui produit... mais consomme aussi, se trouverait plus pauvre

avec ses salaires largement accrus, qu'il n'était il y a cinq ans avec un salaire bien moindre. C'est ce qui se passe depuis deux ans en Russie. Ce n'est pas tout. Le prix de revient augmentant, il arrivera fatalement que, malgré toutes les barrières douanières, les produits étrangers inonderont notre marché, feront à notre industrie nationale une concurrence impossible à soutenir, et finalement la supplanteront. L'Usine française alors devra fermer ses portes. Le patron, sans doute, sera ruiné ; mais l'ouvrier ne le sera pas moins ! Le jour où un outil fabriqué en France vaudra vingt francs, alors que le même outil fabriqué en Amérique ou en Allemagne vaudra, droits de douane et frais de transport payés, 10 ou 12 francs, rien au monde ne pourra faire que le travailleur français, qui fabrique ces outils échappe au chômage — involontaire celui-là — et à une misère sans remède. La vérité première est que nul ne peut espérer une amélioration sérieuse et durable de sa condition, qui ne résulte de l'augmentation de la prospérité générale. Les réformes sociales les plus désirables et les plus justes en principe ont pour condition préalable cette prospérité générale et ne peuvent en être que la conséquence.

Tous les sophismes de nos bolchevistes ne pourront rien contre ces vérités. La France ne se sauvera, ne prospérera que par un travail intense. M. Ribot l'a dit dans son magnifique discours au Sénat : Travaillez, ne vous découragez pas ! Le salut de la France est au bout !... Sans doute, mais encore convient-il de faire comprendre aux Français que nous sommes tous solidaires les uns des autres. Il est juste que l'ouvrier ait un salaire rémunérateur ; il est équitable qu'il ait sa part des bénéfices qu'il procure au capital ; mais il est criminel de lui dire : le capital est l'ennemi, car le travail ne peut rien sans le capital. Prétendre le contraire c'est travailler à la ruine de notre patrie.

Une nation ne peut connaître la prospérité que par la production et l'exportation. C'est une loi économique, indépendante de la forme gouvernementale, et qui régira éternellement les sociétés. Et la prospérité générale est la conséquence du travail de tous.

Aucun doute par suite sur le résultat : Ou bien, repoussant les conseils perfides des internationalistes, la France travaillera se mettra à l'œuvre avec discipline et méthode et la prospérité du pays suivra ; ou bien nos bolchevistes auront le dernier mot et c'en est fait de notre patrie, elle finira lamentablement dans la misère.

Nous persistons à croire que la France triomphera de la crise actuelle et que les sornioises manœuvres des Boches resteront finalement sans effet sur l'ensemble de la nation qui ne veut pas que le pays périsse !

M. Maura paraissait avoir obtenu une majorité sérieuse aux dernières élections. C'était une illusion. Déjà l'Espagne est menacée d'une nouvelle crise.

Les divers groupements de droite, unis pour battre les candidats libéraux, ne s'entendent plus. Déconcertés par la ferme attitude des gauches qui veulent demander des comptes à M. Maura au sujet des actes arbitraires commis par le gouvernement, les conservateurs se rendent compte que leur majorité va s'effriter. Ils semblent disposés à abandonner la partie. Plusieurs grands journaux parlent nettement de l'imminence d'une révolution !... En attendant, c'est le gâchis ! Voilà le résultat le plus certain de la pression scandaleuse exercée par M. Maura pour obtenir des élections favorables à son parti.

Le gouvernement tente une diversion en expulsant du Maroc espagnol les agents allemands qui, depuis cinq ans, ont mené de cyniques intrigues contre les Français. C'est trop peu et trop tard ! M. Maura a misé sur la victoire allemande, il n'est plus l'homme de la situation. Pour se maintenir il devrait nettoyer toute la Péninsule des boches qui ont accompli un odieux besogne depuis 1914. La tâche est au-dessus de ses forces. Il devra, avant peu, céder la place à un ministère qui se rapprochera franchement de l'Entente. Là, seulement, est le salut pour Madrid.

Le gouvernement de l'amiral Koltchak a été reconnu par les Alliés qui lui promettent une aide matérielle.

La décision est tardive, mais elle aura, vraisemblablement d'heureuses conséquences ; il est temps d'en finir, en effet, avec l'odieuse régime anarchiste qui mène la Russie à la ruine.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la décision de l'Entente.

A. C.

## PETITES ANNONCES

Etes-vous comme moi ? En lisant mon journal je demeure toujours fort intrigué, vaguement inquiet à la lecture, sous la rubrique « Petites annonces », offres d'emplois, des propositions ainsi libellées (tarif actuel 20 francs la ligne) :

« Dames et messieurs instruits, ayant relations peuvent augmenter considérablement leurs revenus sans effort ni capitaux. S'adresser Agence Astra, telle ville. »

Dans notre bon pays de France, les Messieurs et Dames instruits sont, Dieu merci, nombreux et nombreux également, pour ne pas dire innombrables, ceux et celles qui possèdent tout à la fois des relations et le désir de gagner de l'argent. En supposant même que ces relations soient fictives ou fallacieuses, on peut tenir pour réel, sans crainte de se tromper, leur désir de beaucoup gagner avec le minimum d'effort.

Que font-ils donc, ces oisifs qui viennent solliciter l'alléchante annonce ? En se gardant bien de le révéler, par crainte du ridicule ils écrivent à l'Agence Astra, laquelle, comme par hasard, fonctionne dans un département frontière de pays neutre. Et, par un prompt courrier, voici que leur arrivent des brochures, des catalogues, des journaux spéciaux, toute une librairie à quoi ils ne comprendraient goutte si ce n'était la lettre suivante :

« Monsieur ou Madame — nous attirons tout particulièrement votre attention sur la création dont le besoin s'impose chaque jour davantage, d'un office central de réorganisation de la vie économique française sur la vie économique si profondément lésée par la durée persistante de la guerre. Il apparaît d'un intérêt capital de ne plus différer la reprise de l'industrie et du commerce nationaux, d'autant plus qu'une conséquence toute naturelle, de la participation armée des puissances étrangères, une concurrence sérieuse sur le terrain des affaires est de nature à inquiéter les producteurs français. Nous vous prions donc de faire valoir autour de vous ces arguments et de répandre les documents ci-joints dont la valeur intrinsèque... »

« Quel amphigouri ! vous exclamez-vous ! Parlez et jugez moins vite. Sans couleur de vous annoncer la formation d'un groupement commercial l'Agence Astra vous prêche clairement la paix... Sous ces fleurs de rhétorique abondantes, le reptile de la défaillance est caché. Lisez-la soigneusement l'épître insidieuse. Notez-les les phrases enfarinées : « la vie économique française si profondément atteinte par la durée persistante de la guerre » « Persistante » ! que vous semble de cet adjectif, demanderait Mascarille, n'est-il pas bien choisi ? Et l'allusion à la concurrence étrangère pour finir !... Le voilà bien l'« in cauda venenum » du poète.

Mais est-il besoin de tant de latin pour vous démontrer que l'on parle allemand jusque dans les petites annonces françaises et que le gouvernement a bien fait de surveiller ce... petit commerce !

Paris-Télégrammes.

## INFORMATIONS

### Sera-ce pour le 22 juin ?

L'ultimatum adressé aux Allemands imposera un délai qui ne dépassera pas huit jours ; mais dans ces huit jours sera compris le préavis de trois jours fixé pour la dénonciation de l'armistice, de sorte que l'intervention des armées se produira au bout de huit jours systématiquement. La réponse ne laissera d'autre choix aux plénipotentiaires allemands que de signer le dimanche

22 juin au plus tard ou d'exposer leur pays aux conséquences de la dénonciation de l'armistice.

### La chasse aux Boches

Sous la conduite de gendarmes 42 Allemands indésirables qui résident à Barcelone pendant la guerre et qui furent placés dans un camp de concentration dans la province de Huesca ont été expulsés. Cette expulsion est la conséquence de leur intervention dans les dernières grèves. Ils seront remis à Cerbère aux autorités françaises. On dit qu'ils devront être concentrés provisoirement en France en attendant qu'ils aient reçu pour leurs passeports le visa du consulat de Suisse.

### Sur Berlin

Le maréchal sir Douglas Haig a déclaré que si elle devenait nécessaire, la marche sur Berlin serait incomparablement plus facile aujourd'hui qu'en novembre dernier.

### Krupp s'installe en Hollande

On annonce que la société allemande Friedrich Krupp, d'Essen, va construire de gigantesques fabriques en Hollande, à Apeldoorn.

Les plans sont dressés et les terrains déjà acquis.

### Les Espagnols expulsent les Boches du Maroc

Le gouvernement espagnol a enfin décidé d'expulser de Larache (zone espagnole), les agents allemands qui, pendant toute la durée de la guerre, ont mené activement des intrigues dangereuses contre les Français au Maroc.

### Les finances russes

L'état du budget de finances russes, pour les six premiers mois de l'année, est le suivant :

20 milliards de recettes, 50 milliards de dépenses. Le déficit est couvert par émission de billets de banque.

### Les grèves

Le gros événement est la décision prise par les mineurs mécontents du vote de la Chambre et par les inscrits maritimes de faire la grève si satisfaction n'est pas donnée à toutes leurs revendications.

La grève générale serait décrétée par la C. G. T. le 16 juin. En attendant, les pourparlers continuent entre les patrons et les ouvriers et des conférences ont lieu pour aboutir à un accord.

Les membres du conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol, qui sont restés à Paris, siègent en permanence à la C. G. T. en prévision des événements qui pourraient se produire.

À Toulouse, les ouvriers et employés du gaz, et les ouvriers de la compagnie d'électricité se sont mis en grève jeudi matin. La ville de Toulouse est sans lumière, sans chauffage, sans force motrice.

### L'intervention de M. Clemenceau

M. Clemenceau a reçu une délégation du comité fédéral de la Fédération des moyens de transport en commun. M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., accompagnait la délégation.

Le président du conseil a demandé aux délégués de formuler leurs revendications par écrit. Il les recevra de nouveau en présence du ministre des Travaux publics.

### La réunion du Conseil national des cheminots

Le conseil national de la fédération des chemins de fer s'est réuni extraordinairement au siège de la C. G. T., pour examiner la situation et prendre les mesures qu'elle comporte.

### Chambre des Députés

Séance du 12 juin 1919

M. Goude interpelle le Gouvernement sur les incidents d'Odessa. Il dit que ce sont les méthodes rétrogrades de l'état-major général de la marine qui ont provoqué la lassitude des marins. Ceux-ci n'ont jamais compris, dit-il, pourquoi on les avait envoyés en Russie.

M. Goude raconte que les marins à bord du *Mirabeau* entonnèrent l'Internationale et hissèrent le drapeau rouge ; il ajoute que des marins français du *Jean-Bart* étant descendus à terre où ils fraternisèrent avec des russes, furent mitraillés par ordre d'un enseigne de vaisseau. Il demande au Gouvernement d'ouvrir une enquête sur les faits qui se sont passés à Odessa.

M. de Chappedelaine déclare, qu'abandonner la Russie, équivaldrait à la jeter dans les bras de l'Allemagne. Il faut combattre le bolchevisme, dit-il. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 13 juin 1919

M. Valette dépose une demande d'interpellation sur les intentions du gouvernement vis à vis de la Fédération du Sous-sol.

M. Colliard fait observer que des pourparlers sont engagés entre le gouvernement et les délégués des ouvriers et patrons. Il demande l'ajournement de la discussion de l'interpellation. M. Valette demande que l'interpellation soit fixée à mardi. L'ajournement réclamé par M. Colliard est repoussé, l'interpellation sera discutée mercredi.

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur les officiers d'Odessa. Il donne lecture de lettres de soldats et d'officiers de l'armée d'Orient.

M. Leygues, ministre de la marine répond aux interpellateurs et fait le récit des incidents d'Odessa.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

## SÉNAT

Séance du 13 juin

Le Sénat ajourne la discussion de plusieurs interpellations et vote les crédits concernant des avances exceptionnelles au personnel civil de l'Etat.

## CHRONIQUE LOCALE

### APRÈS L'OMBRE, LA LUMIÈRE !...

Il vaut mieux rire que pleurer des misères de la vie ; mais, vraiment le rire se fige sur les lèvres quand, en examinant la déplorable situation économique, politique de nos jours, on en arrive à constater que cette situation n'est due qu'à l'égoïsme, aux appétits gloutons d'une bande infime d'individus qui n'ont vu dans la guerre que l'occasion de faire des affaires, leurs affaires.

Que loyalement, certains, par la force seule des événements, aient réussi à réaliser des gains appréciables dans un commerce que les besoins publics ont fait développer, c'est normal.

Mais que, par le favoritisme, par la complaisance d'hommes publics également avides de posséder pour jouir, d'aucuns aient profité de sinécures créées pour eux ou édifiées des fortunes considérables en servant d'intermédiaires dans des entreprises quasi officielles, voilà ce qu'on ne comprend pas, et ce que l'on n'admettra jamais.

Dans la gabegie, dans le désordre, le gâchis, qui ont été la règle depuis 5 ans, le populisme commence à voir clair.

Volé, roulé, tondu il a protesté ; ses protestations n'ont pas été entendues : le gâchis, la gabegie ont continué à enrichir les plus coquins, à ruiner, à faire souffrir les honnêtes gens.

Parfois, en pâture aux colères légitimes des protestataires, on a sacrifié quelques mercantis, quelques chefs incapables ou trop cyniques, mais l'exploitation de la misère publique n'a pas été étouffée, crevée à son origine.

Les profiteurs puissants sont trop nombreux riches et politiciens d'affaires sont unis dans des consortiums énormes ; plus que jamais la finance gouverne avec un despotisme qu'il ne faudrait peut-être que chercher pour trouver là, la raison du mouvement ouvrier qui éclate de tous côtés.

Le bon plaisir des manitous, détenteurs d'une parcelle de l'autorité publique ne connaît plus de bornes. Il faut s'incliner, se taire, ou la trique s'abat sur les épaules du récalcitrant. En quelques heures, — les personnages que la faveur politicienne entretient avec leurs sbires et les gémantiers professionnels sacrifient quiconque est suspect d'indépendance. Et la tourbe enrichie des dépouilles des malheureux papillonne, chante, rit, saute dans les salons éclairés à giorno, des mercantis, des spéculateurs, des profiteurs.

Pour les nouveaux riches et les politiciens d'affaires, l'heure est douce : elle n'est pas cruelle à leurs amis qui sont pris, même la main dans le sac. Il y a des grâces d'Etat. Cette heure sera brève : on ne se joue pas impunément du mécontentement général qui monte chaque jour ; encore moins du mépris, du dégoût que le peuple fatigué, écœuré par tous les spectacles de gabegie, de désordre, de gâchis, manifeste de plus en plus à l'égard de ces grands et petits maîtres, répartiteurs de sinécures, bêtement affalés devant l'or des riches du jour.

« Deux hommes firent fortune, dit l'instituteur. L'un par des moyens honnêtes, l'autre grâce à son manque de scrupules. Dites-moi, mes enfants, à la place duquel des deux vous auriez voulu être ? »

« Alors, le petit Abraham de lever la main pour poser une question : « Si l'un vous plaît, Monsieur, lequel des deux gagne le plus ? » Le petit Abraham a choisi celui-là.

En effet, c'est celui-là qui est le chéri aujourd'hui : c'est le premier malotru coussu d'or qui commande et qui obtient le concours des politiciens.

Le peuple brimé aura son heure. Après l'ombre, vient la lumière !

L. B.

## LES AUTOBUS

Le département du Lot doit être riche !!!

Preuve en est que nos conseillers généraux, sourds à nos offres, n'ont pas la curiosité de connaître les noms des entrepreneurs qui offrent d'assurer le service des autobus avec une réduction de 50 0/0.

C'est un scandale. Ouf ! un scandale d'imposer aux contribuables des dépenses doubles de celles nécessaires pour assurer un service public !... Et nous ne parlons pas des dépenses INUTILES telles que celles votées pour l'achat d'une automobile préfectorale ou électorale, comme on voudra.

Le public proteste modestement encore, mais qu'on attende la venue des feuilles d'imposition et on verra alors, au Conseil général, si les contribuables approuvent le gaspillage des deniers publics.

Déjà quelques conseillers nous ont déclaré, en particulier, qu'ils approuvaient notre campagne. Ils finiront bien par le dire tout haut. Ils auraient derrière eux l'immense majorité des électeurs. Seuls les profiteurs seraient mécontents. Mais qui donc osera, ouvertement, se ranger du côté des profiteurs ?

## Encore un sale « coup » !

Le malin wagon 11.698 a rendu, comme on le sait, le chargement d'avoine qu'il avait escroqué à la gent animale de Cahors et du Lot. Mercredi, il faisait rapporter par un collègue boche et le camarade K X 200 sacs. A tout pêcheur, miséricorde !

Hélas ! le wagon 11.698 est à son tour victime de sa malhonnêteté. Ouf ! à son tour, il vient d'être escroqué. Sur le chargement parti de Cahors à Béziers, il manque, revenu à Cahors, 13 sacs !

C'est le wagon boche qui a dû faire le « coup » de ristourne. Il n'a pas voulu faire la commission à l'œil. Mais aussi, quelle imprudence que de confier à un boche une marchandise française ! Ne pouvait que la saboter : les Boches ne pardonneront jamais à leurs vainqueurs. Qu'ils soient soldats, Kulturets ou wagons, ils restent toujours boches, c'est-à-dire des pillards, des coquins.

Et voilà pourquoi, il manque au chargement d'avoine, retour de Béziers, 13 sacs !

La perte est légère, c'est entendu : mais ces 13 sacs auraient bien fait l'affaire de quelques chevaux. Un bon cigare, un picadours, est offert à qui fera rendre gorge au wagon boche, car ce ne peut être que lui qui a fait ce « sale coup ».

L. B.

### La Défense de ce jour écrit :

Excellente décision. — Le Bureau permanent de ravitaillement vient de décider qu'aucune répartition ne serait consentie désormais à un marchand de notre ville qui a réexpédié sur un département voisin un des quatre wagons d'avoine qui lui avaient été attribués pour être consommés à Cahors ou dans le département du Lot.

### Bonne leçon pour certains mercantis.

### La Dépêche de ce jour annonce :

Il a été publié dans un journal de Cahors une série d'articles au sujet d'un wagon d'avoine à destination de Cahors et qui aurait été dirigé sur Béziers.

Nous apprenons que le wagon d'avoine indument expédié hors du département, a été réparti en vue d'être consommé dans le Lot.

Les Cadurciens ont compris que « ce journal de Cahors » est le *Journal du Lot* et que c'est grâce à lui que le trafic sur l'avoine a été découvert.

A la vérité, nous devons dire que nous n'avons pas été seul à le découvrir ; plusieurs personnes étaient au courant : les uns protestaient contre le trafic, mais d'autres ne voulaient pas que la presse en parlât, c'est-à-dire que le public fût mis au courant de cette tractation..... irrégulière. Pauvre public, s'il savait tout ? Ça viendra peut-être !

L. B.

## Quand aurons-nous du sucre ?

La crise du sucre croît et embellit. Depuis plus de deux mois, on n'entend que dire : « Je n'ai pas un morceau de sucre à mettre dans mon café. »

Ceux qui ont des accointances avec le service du ravitaillement hochent la tête : « Et ce n'est pas fini », disent-ils à qui les interroge. Mais vous avez de la saccharine. Ce conseil est mal écouté, fraîchement reçu par les ménagères : « Nous n'en voulons pas de cette poison ! »

Les répartiteurs sont gens aimables, mais ils ont dû être recrutés parmi les diabétiques auxquels tout sucre, tout aliment sucré est interdit. Alors, la crise sucrière leur importe peu. « Je n'ai pas un gramme de sucre à la maison » dit le public. Les diabétiques répondent : « Nous en faisons chaque jour X grammes. »

Mais là n'est pas la solution de la crise : nos grands confrères affirment que le manque de sucre n'est le fait que de scandaleuses tractations opérées par des spéculateurs.

C'est bien possible ; c'est peut-être certain. Il est à souhaiter qu'on le prouve bientôt.

Hélas ! il y a tant de méfaits à prouver, — qui sont prouvés, — à châtier surtout, — mais qu'on ne châtie pas, — qu'il y en aura beaucoup, aussi scandaleux soient-ils, qui resteront dans l'ombre !

L. B.

## La crise du sucre

Nous recevons la communication suivante :

Depuis quelques jours vous avez enregistré les doléances des modestes et consciencieux contribuables au sujet du ravitaillement général dans le département ; mais c'est surtout la dernière crise du sucre qui les affecte péniblement et *scandaleusement* en raison des faits dont ils ont été et sont encore les témoins.

Alors que le consommateur est depuis déjà longtemps privé de sa ration puisque en certains cantons il n'a pas touché tous ses bons d'avril, l'on a pu constater que toutes les industries de grand luxe, le lendemain du décret abrogeant les restrictions commerciales, ont la plupart repris leur fabrication et la vente, sans attendre l'attribution qui devait leur être accordée à cette fin.

Il y a des biscuiteries qui ont fabriqué et expédié depuis des quantités de biscuits ; certains distillateurs vendent des sirops et liqueurs pur sucre à des prix mettant le sucre très cher.

Mais si le sucre est rare, introuvable chez les dépositeurs, parfois, on a pu constater quelques expéditions dans certaines gares.

Peut-être, les expéditeurs avaient en réserve quelques stocks, de sucre qu'ils revendent à un bon prix ?

De nombreux consommateurs et voyageurs ont pu constater sur des quais de gare... près de notre région des expéditions portant des adresses indicatrices.

Tout le monde ne peut donc pas se plaindre de manquer de sucre ; mais le populon n'en a pas depuis 2 mois !

## Légion d'honneur

Nous relevons avec plaisir la nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre vaillant compatriote M. Maxime Fourgous.

Voici d'après l'*Officiel* la citation qui accompagne cette haute distinction.

« Fourgous Maxime, capitaine commandant le 5<sup>e</sup> bataillon du 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie : capitaine de réserve désigné pour prendre le commandement d'un bataillon, a exercé son commandement avec autorité et une réelle compétence. Officier particulièrement brave. A été très grièvement blessé le 30 septembre 1918, en se portant à la tête de son bataillon à sa position de combat. Enlèvement de l'œil gauche. Trois citations. »

M. Maxime Fourgous, ancien élève du Lycée Gambetta, était contrôleur des tabacs à Cajarc, avant la mobilisation.

Nous adressons à ce vaillant compatriote qui compte de nombreux amis à Cahors et qui est le neveu du propriétaire bien connu du restaurant des Alliés, rue du Président Wilson, nos plus vives et sincères félicitations.

## Décorations et citations posthumes

L'*Officiel* publie les promotions au grade de Chevalier de la Légion d'honneur et les citations à l'armée suivantes :

De Chadouis Jean-Joseph, m. le 608, sous-lieutenant (actif) à la 22<sup>e</sup> compagnie du 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier venu volontairement de la cavalerie. A fait preuve depuis son arrivée, des plus belles qualités de courage et de sang-froid en demandant toujours de conduire les petites opérations difficiles et dangereuses. Le 3 août 1916, a pris le commandement de sa compagnie après le départ de son lieutenant blessé et a maintenu sa troupe sous un feu violent de l'ennemi ; a été lui-même blessé mortellement le 4 août 1916. A été cité.

Elsensohn Georges-Marins, m. le 1362 sous-lieutenant (réservé) à la 17<sup>e</sup> compagnie du 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier, tué dans la nuit du 3 au 4 août 1916, à Fleury, à son poste de combat au moment où il surveillait l'exécution des ordres qu'il venait de donner pour le ravitaillement du bataillon. A été cité.

Valette Raymond-Pierre, m. le 404, sous-lieutenant (réservé) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a donné de nombreuses preuves de courage pendant tout le cours de la campagne, s'est encore distingué le 26 juillet 1916, en allant sous un bombardement violent rendre compte à son commandant de compagnie de la situation de sa section. A été cité.

Thibaut Ernest-Henri, m. le 303, sous-lieutenant (territorial) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie : au cours de la journée du 30 juillet 1916, étant chargé, avec sa section de prendre un petit poste allemand, a été tué d'une balle à la tête en entraînant vigoureusement sa section à l'assaut. A été cité.

Carra Léon-Alfred, m. le 018067, sous-lieutenant (réservé) au 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie 22<sup>e</sup> compagnie : le 16 mai 1916, lors de la menace d'une attaque ennemie, n'a pas hésité malgré le plus violent bombardement, à visiter successivement tous les postes de guet de sa section, pour exciter par son exemple l'ardeur et le courage de ses hommes : est tombé glorieusement dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée. A été cité.

## Administration militaire

M. Liénard, officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe de la mission militaire française près l'armée belge, est affecté à l'état-major des subdivisions de Cahors et de Montauban.

## Ravitaillement

Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement a attribué une médaille d'argent aux officiers et employés civils et militaires suivants pour services rendus au ravitaillement dans le Lot : MM. Essoingt de Lavaublanche, Cumier, Tasmart, Echeine, Doizi. Félicitations.

## La prospérité du Quercy par le Tourisme

On connaît la célèbre peinture allégorique de Vigée-Lebrun : *La pair ramène l'abondance*. Cette abondance peut revenir, en effet, grâce au développement de tous les citoyens. En ce qui concerne le tourisme, un gros effort est attendu de nos compatriotes. Il faut cesser de regarder d'un oeil indifférent les nombreuses curiosités qui nous entourent et dont la nature, le long et patient labeur de nos aïeux ont doté copieusement le Quercy. L'indifférence, en matière d'art surtout, peut devenir fatale.

Autrefois, sous prétexte qu'un ennemi habile avait utilisé pour sa défense les belles arches d'un viaduc romain (Larroque-des-Arcs) les consuls de Cahors déclaraient la démolition jusqu'à la dernière pierre. Plus récemment, si telle bâtisse aux murs séculaires, aux salles spacieuses, aux ogives majestueuses gênait tant soit peu pour la construction d'un local select, aux parfaites lignes géométriques et au bon crépisage tyrolien, la suppression était décidée d'un trait de plume.

Que de curiosités qui feraient aujourd'hui du Quercy le paradis des archéologues ont peu à peu disparu sous une mentalité qui prétendait ne viser qu'à l'embellissement ! Heureusement que notre pays en avait, comme on dit, à en revendre. Ce qui reste constitue un parfait joyau capable d'attirer une grande partie des touristes qui touchent le sol français.

Cahors est une étonnante petite ville que le hasard et une heureuse suite d'inspirations étrangères ont campée à la manière florentine. Ses vieilles tours, ses terrasses, son pont Valentré évoquent l'ombre des Lombards, banquiers de la cité et du pape Jean XXII. Il faut que ses habitants se fassent à l'idée qu'un étranger qui la visite se trouve toujours agréablement surpris. Il y a une bonne journée à visiter ses porches, ses monuments ses ruines. Nous déplorons en passant le sort étrange qui a fait de l'ancien palais des archevêques de la ville, c'est-à-dire du local où se décidaient les destinées de la cité, une vulgaire maison de correction ! Toutes propositions gardées, Venise en a décidé autrement pour son palais ducal !

Apprécions-nous, à leur juste valeur, les curiosités naturelles qui foisonnent dans la région ? Par exemple, peignons-nous suffisamment à cette magnifique vallée du Célé, à la majesté de ses rochers, au charme de ses cavernes préhistoriques que domine une végétation séculaire, à telle belle fontaine bondissant claire et joyeuse dans un site particulièrement merveilleux ? Aux ruines de ses vieux convents, de ses vieux châteaux ?

Toutefois, certains centres ont, depuis longtemps payé d'exemple : témoin Rocamadour. Là, des visiteurs innombrables, venus de tous les points de la région, ont convergé depuis de longs siècles, d'où possibilité de restaurer dignement de magnifiques trésors. A ce sujet, l'éloge de Rocamadour n'est plus à faire. Une activité méthodique sait attirer dans ses murs la foule toujours croissante des touristes. Le site est mondial ; sa renommée intéresse au plus haut point toute la région : *Le Syndicat d'Initiative* est là pour soutenir tant de bonnes volontés de son incessante propagande.

Tous les points de notre pays sont solidaires. Le Touriste qui veut visiter le Quercy tient à bien employer son temps. Du reste l'automobilisme fera bientôt des merveilles. Il est donc obligatoire de citer les curiosités de Lacave et de Padirac. Quel magnifique couronnement d'une randonnée quand après avoir noté sur son carnet ou glissé dans ses croquis les noms de Cahors, Rocamadour et tant d'autres, le touriste, quittant le domaine du soleil, glisse soudain dans ces profondes cavernes, où les dômes gigantesques, les couloirs profonds, tortueux, les fines dentelures, les cours d'eau souterrains, tour à tour baignés d'ombre ou étincelants de lumière électrique, se muent en pays de rêve et de féerie !

Nous ne comprenons pas encore la valeur qui s'attache à tant de merveilles. Une activité constante doit signaler qu'il y a un coin, sur le sol français, où tout se rencontre pour retenir et charmer le visiteur : sites grandioses, merveilles souterraines, profusion de vieux monuments.

Que les municipalités nous aident ! Quelles nous signalent les curiosités que nous pourrions oublier surtout qu'elles conservent jalousement ce qui reste d'un poétique passé : *Le Syndicat d'Initiative du Lot* qui reprend son activité, est là pour leur accorder tous ses encouragements et tout son appui.

Gervais NICOLAI  
du Syndicat d'Initiative.

## Nécrologie

Nous apprenons avec regret le décès de M. Caprais Cayla, Président de la Chambre de Commerce du Lot, en la personne de M. Gervais Cayla, décédé à Cahors à l'âge de 79 ans.

Nous prions M. Cayla et toute la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

## Ligne de St-Denis à Souillac

M. Bouat, directeur de l'Office technique du ravitaillement a reçu du ministre des travaux publics une lettre par laquelle il lui fait connaître que des instructions viennent d'être adressées au réseau P. O. pour prendre livraison du matériel de voie nécessaire à la repose de la ligne de St-Denis près Martel à Souillac.

Ce matériel sera délivré par l'armée américaine et va être dirigé d'urgence sur les gares desservant les lignes à reposer.

## Acte de sauvetage

Le Préfet du Lot vient d'attribuer une gratification à Mme Bourdoire Marie, épouse Soulié, pêcheuse à Cahors, demeurant rue du Port-Bullier n° 7.

Cette gratification lui a été accordée à la suite d'un acte de courage dont elle a fait preuve en sauvant un enfant en danger de se noyer dans le Lot, le 5 juin.

Mme Bourdoire a, à son actif, 9 sauvetages. Notons, en outre, que le jour de l'Ascension et dimanche dernier, elle a porté secours à un militaire et à un jeune enfant.

Nous adressons nos félicitations à cette courageuse femme.

## Union amicale des démobilisés des armées du canton de Cahors

Compte rendu de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin

L'Assemblée générale vote à l'unanimité des remerciements à M. le Préfet pour la solution heureuse donnée aux demandes des camarades Cabannes et Augereau.

Appel a été fait aux camarades qui ne figureraient pas encore sur les listes des retraités ouvriers, de vouloir bien se faire inscrire à la mairie de leur commune.

## FÉDÉRATION

Après l'exposé de la création d'une fédération de Mutuels, Veuves, Combattants, Ascendants et une longue discussion sur ce sujet l'Assemblée décide de ne s'organiser qu'en fédération départementale de Démobilisés des armées.

Pour le bureau :

Le secrétaire général,  
PRIOLO.

## Association des ascendants à tous les degrés des militaires morts pour la France.

Dans sa dernière réunion, le bureau provisoire a fixé la date de l'assemblée générale au dimanche 22 juin courant, à 1 heure et demie très précise de l'après-midi, à la mairie de Cahors.

Il est expressément recommandé à tous les intéressés déjà inscrits ainsi qu'à ceux qui désirent faire partie de la société en formation, de se rendre à cette réunion générale qui est d'une grande importance.

L'ordre du jour comporte en effet :

1<sup>o</sup> Approbation des statuts ;

2<sup>o</sup> Nomination du bureau définitif.

Nota : Les intéressés qui ne pourraient assister à l'assemblée générale, sont priés de se faire représenter.

## La prime de démobilisation insaisissable

Le ministre de la guerre vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant que la prime de démobilisation créée par la loi du 22 mars 1919 est insaisissable, sauf pour cause d'aliments.

Le projet a été renvoyé à la commission de législation civile et criminelle.

## Comité d'Etudes Economiques

Le Conseil Général, sur l'initiative de M. le Préfet, a décidé dans sa dernière session, de dresser, sous la forme d'une carte géographique, l'inventaire de toutes les richesses que possède ou que cache le sol de notre

département. Cet inventaire, espéré-t-on, éclairera nos compatriotes sur les possibilités extensibles de nos cultures et fera connaître aux entrepreneurs industriels quelles forces ils pourraient rencontrer sur nos rivières ou dans nos plateaux.

Pour réaliser cet inventaire, M. le Préfet avait convoqué, jeudi 5 juin, à la Préfecture, un certain nombre de personnalités capables de collaborer à cette œuvre d'utilité pressante. Dans son allocution d'accueil, il a déclaré qu'il s'adresse à toutes les personnes qui aiment et connaissent notre pays, qui savent ce qu'il contient de valeur industrielle et de séve agricole. C'est pourquoi il invite les membres présents à lui désigner ces compétences et ces dévouements : il sera très heureux de se les adjoindre comme collaborateurs. Il souhaiterait que ce travail d'utilité et de renseignements économiques fût la résultante d'un très grand nombre de volontés intelligentes et renseignées.

M. le Préfet présidait entre M. Rey, Sénateur qui, depuis longtemps, a présenté l'esquisse de ce tableau économique et M. Vire dont on sait ici qu'il a découvert en partie les plus notables curiosités du pays et les moins connues de ses richesses intérieures.

Après l'allocution de M. le Préfet quelques idées ont été échangées au sujet de la méthode à suivre.

On s'est arrêté en principe à une carte agronomique ou géologique et à une carte touristique. La besogne a été partagée entre 4 commissions dont les attributions ont été ainsi réparties :

1<sup>o</sup> Commission des substances minérales et industrielles.

2<sup>o</sup> Commission de l'agriculture.

3<sup>o</sup> Commission d'archéologie et de tourisme.

4<sup>o</sup> Commission de l'Hydraulique.

Il a été décidé que chacune de ces commissions se réunirait au moins une fois par mois, et que les renseignements recueillis seraient remis à MM. Dubarry, Professeur à l'Ecole Normale et Lescale, Conducteur des Ponts-et-Chaussées qui sont chargés spécialement du travail de mise au point cartographique.

Les personnes qui désireraient faire partie de ce Comité d'Etudes sont priées de donner leur nom et leur adresse à M. Cazes chef des Services Annexes à la Préfecture du Lot, secrétaire du Comité.

Celles qui possèderaient des renseignements ou des documents intéressant cette œuvre sont également priées de vouloir bien les faire parvenir à M. Cazes.

Commissions — Vendredi 20 juin : à 10 heures, réunion de la Commission des substances minérales et industrielles.

A 14 heures, réunion de la Commission d'Archéologie et de tourisme (Hôtel de la Préfecture).

## Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer les agriculteurs de la Commune qu'ils doivent déclarer à la Mairie les superficies de terrain ensemencées en blé, seigle, méteil, orge et avoine, relatives à la récolte de 1919.

Ces déclarations seront reçues jusqu'au 20 juin inclus à la mairie de Cahors (Bureau du Secrétariat) de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures du soir.

## Fête populaire

Voici le programme de la fête populaire du 15 juin qui aura lieu sur les Allées Fénélon à 15 h. 1/2, avec le concours des Ecoles, de l'Avenir Cadurcien et de la Diane Cadurcienne :

1. Musique (défilé).

2. *La Marseillaise* jouée par l'Avenir, chantée par les élèves des écoles, sous la direction de M. Lacoste.

3. Course de vitesse, 60 mètres, pour les jeunes gens de 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ans. — Un prix par série d'âge.

4. Concours de traction à la corde, par équipe de 10. — Deux prix.

5. Course de fond, 800 mètres (4 tours de piste). — Deux prix.

6. Musique (avec chant).

7. Travail simultané à 6 barres-fixes, par les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

8. Musique (avec chant).

9. Leçon d'éducation physique, par les moniteurs du 7<sup>e</sup>, sous le commandement de l'adjudant Pagès.

10. Mouvements d'ensemble, en musique, par la Section des Boys-Scouts.

11. Course de relais, par équipe de 5 (500 mètres, 4 tours). — Un prix.

12. Sauts à la perche.

13. Course de haies. — Deux prix.

Lecture du palmarès.

Une quête sera faite, au cours des différents exercices, pour les pauvres de la ville.

Des chaises, en nombre très limité, seront mises en location, dans les enceintes réservées, au prix de : Un franc.

La huvette sera tenue par M. Aufrère.

## Situation agricole

L'*Officiel* publie les renseignements suivants sur la situation agricole du Lot au 1<sup>er</sup> juin 1919.

La température du mois de mai a été plus favorable que celle des mois précédents, aussi les différentes plantes en terre se sont développées dans de meilleures conditions ; la situation des cultures s'est donc améliorée.

Les retards subis par la préparation des terres, du fait des pluies des premiers mois de l'année, n'ont pas permis aux agriculteurs de terminer encore les ensemencements de maïs, de betteraves et de tabac.

Les prairies artificielles et naturelles ont acquis un développement presque normal et la récolte en fourrages s'annonce comme moyenne. La vigne a débouffé tardivement,

mais, depuis l'élévation de la température, la végétation est devenue active ; les grappes sortent nombreuses ; les gelées n'ont causé que quelques dégâts peu importants localisés dans quelques vignes mal situées ou mal exposées. Le mildiou a fait son apparition.

## Mouvement des vins

L'*Officiel* publie le mouvement des vins, dans le Lot, pendant le mois de mai 1919 :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 7.100 hectolitres.

Antérieures à la campagne : 60.609 hectolitres.

Total : 67.609 hectolitres.

Quantités de vins soumise au droit de circulation : 9.095 hectolitres.

Antérieures : 76.788 hectolitres.

Total : 85.883 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 3.523 hectolitres.

## Bourses de voyage aux anciens élèves des écoles industrielles

M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes a décidé qu'il sera mis au concours en 1919, un certain nombre de bourses de voyage pour permettre à d'anciens élèves des écoles industrielles de compléter leur instruction technique.

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces exigées devront être adressées à la Préfecture avant le 1<sup>er</sup> septembre.

Le programme et le règlement du concours sont déposés à la Préfecture (1<sup>re</sup> division) et dans les Sous-Préfectures, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

## Bourses commerciales de séjour à l'étranger

M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes a décidé qu'il sera mis au concours en 1919, 4 bourses commerciales de séjour à l'étranger.

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces exigées devront être adressées à la Préfecture du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> août prochain.

Le programme et le règlement du concours sont déposés à la Préfecture (1<sup>re</sup> division) et dans les Sous-Préfectures, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

## Concours pour l'emploi de vérificateur adjoint des poids et mesures

M. le ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes a décidé qu'un concours serait ouvert le 10 novembre 1919 pour 40 emplois de vérificateur-adjoint des poids et mesures.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 7 au 14 juin 1919
Naissances
Boutaric, Jeanne-Marie-Thérèse, rue des Badernes, 13.

Publications de Mariages
Andrieu, Pierre, cultivateur aux Tuileries et Roques, Elia-Marie, sans profession, à Cahors, (Lamothe).

Décès
Cools, Canut-Léon, ouvrier d'usine, 26 ans, rue du Château, 15.

Albas
Lesous-lieutenant d'artillerie Jean Lafon, croix de guerre, attaché depuis l'armistice à la mission financière d'Alsace-Lorraine.

Figearc
Le courrier habituel de notre correspondant ne nous est pas encore parvenu au moment de mettre sous presse.

Gourdon
Conseil municipal. — Le Conseil municipal est réuni pour demain dimanche 15 juin à trois heures et demie du soir pour la session de mai.

Martel
Voici la liste des membres du jury chargé de distribuer les primes au marché aux vœux de la ville tenu à Martel le matin de la foire du 23 juin.

Dégagnac
Une cérémonie commémorative des morts pour la Patrie, a eu lieu, dimanche 8 juin, à l'école des garçons, sous la présidence de M. Villadieu, inspecteur primaire.

venir. M. Delfort était modeste, timide même, et sur le champ de bataille il fut d'une bravoure attestée par les nombreux compliments qui l'ont vu tomber.

M. Cambornac, conseiller général, a pris la parole à son tour, pour rendre à la mémoire de M. Delfort, l'hommage dû à sa belle conduite à l'école et à la guerre.

Et M. Villadieu vient enfin, en un éloquent discours, glorifier à son tour, les soldats de France et les alliés morts pour le triomphe de la Justice et de la Liberté.

Ensuite, M. l'inspecteur rend à M. Delfort le plus bel hommage du chef qui l'apprecie si haut, il présente en un langage pathétique ses condoléances émues à sa famille.

Concorès
Citation. — M. Maurice Grangé, instituteur, a obtenu la croix de guerre et la belle citation suivante, à l'ordre du 26<sup>e</sup> d'infanterie, lequel est décoré de la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur.

Rignac
Compatriote. — Notre jeune compatriote J. Fage, aspirant au 8<sup>e</sup> tirailleurs est promu au grade de sous-lieutenant.

Manants
Manants, voici le soleil, Qui rigole au ciel vermeil, L'été vers nous se cavale ; Aussi, dès le quinze juin, Les dames des gens rupins, Ne font que penser à matles !

Stances à Manants
Willygiatures
Air : Trop connu pour être noté.

Manants, voici le soleil, Qui rigole au ciel vermeil, L'été vers nous se cavale ; Aussi, dès le quinze juin, Les dames des gens rupins, Ne font que penser à matles !

La grève américaine
De New-York : Le comité de la grève interdit aux télégraphistes de transmettre les dépêches commerciales.

Défaite bolcheviste
De Londres : Les troupes sibériennes se sont emparées de Glazoff (Oural). Elles défirent les bolchevistes dans la région de Buzuluck, capturant 20.000 prisonniers.

La grève en Italie
De Rome : Au cours de la grève on signale des morts, des blessés et des scènes de pillages à Gènes et à Spezia. Une centaine d'arrestations furent opérées.

Menace grave
De Rome : 12.000 bureaux de poste ferment le 20, paralysant toute la vie économique de l'Italie.

Les Polonais prennent des précautions
De Zurich : La Haute-Silésie serait à la veille d'un envahissement par les Polonais.

La liberté en Russie
De Londres : Le gouvernement des Soviets a dissout tous les comités ouvriers dans les usines. Les ouvriers de munitions sont contraints de travailler à la tâche et ceux qui ne produisent pas les quantités fixées sont envoyés dans les camps de concentration.

Une enquête inutile !...
Le gouvernement Bolchevik enquêterait sur l'assassinat du Tsar. 164 personnes auraient été arrêtées.

Recul des Boches
De Londres : L'évacuation des troupes allemandes des provinces de la Baltique aurait commencé.

Un joli raid
D'Athènes : L'escadrille du capitaine Handerson comprenant trois avions a quitté Athènes pour les Indes par la Crète et l'Egypte.

La grève américaine
De New-York : Le comité de la grève interdit aux télégraphistes de transmettre les dépêches commerciales.

Défaite bolcheviste
De Londres : Les troupes sibériennes se sont emparées de Glazoff (Oural). Elles défirent les bolchevistes dans la région de Buzuluck, capturant 20.000 prisonniers.

La grève en Italie
De Rome : Au cours de la grève on signale des morts, des blessés et des scènes de pillages à Gènes et à Spezia. Une centaine d'arrestations furent opérées.

Menace grave
De Rome : 12.000 bureaux de poste ferment le 20, paralysant toute la vie économique de l'Italie.

Les Polonais prennent des précautions
De Zurich : La Haute-Silésie serait à la veille d'un envahissement par les Polonais.

La liberté en Russie
De Londres : Le gouvernement des Soviets a dissout tous les comités ouvriers dans les usines. Les ouvriers de munitions sont contraints de travailler à la tâche et ceux qui ne produisent pas les quantités fixées sont envoyés dans les camps de concentration.

Une enquête inutile !...
Le gouvernement Bolchevik enquêterait sur l'assassinat du Tsar. 164 personnes auraient été arrêtées.

Recul des Boches
De Londres : L'évacuation des troupes allemandes des provinces de la Baltique aurait commencé.

Un joli raid
D'Athènes : L'escadrille du capitaine Handerson comprenant trois avions a quitté Athènes pour les Indes par la Crète et l'Egypte.

HORAIRE DES AUTOBUS
Ligne de Castelnaud-Cahors
Castelnaud (départ) 7 h. 15
Vitraines 7 h. 25
Malemoussac 7 h. 30
Pern 7 h. 40
L'Hospitalet 7 h. 50
Sept-Fonts 8 h. 10
Cahors (bureau) arrivée 8 h. 30

Ligne de Montcuq-Cahors
Montcuq (départ) 7 h. 15
Bagat 7 h. 25
St-Pantaléon 7 h. 35
St-Martial 7 h. 45
Villesèque 7 h. 50
Cluzel 8 h. 10
Sept-Fonts 8 h. 20
Cahors (bureau) arrivée 8 h. 30

Ligne Gourdon-Cahors par Salvia, Cazals, Frayssinet-le-Gélat, etc.
Gourdon (départ) 6 h. 30
Salvia 7 h. 15
Cazals 7 h. 45
Frayssinet-le-Gélat 8 h. 15
Rosassac 9 h. 15
Espère 9 h. 45
Cahors (arrivée) 10 h. 20

Ligne de Gourdon-Cahors par Labastide-Murat
Gourdon (départ) 6 h. 15
Gourdon (bureau) 6 h. 20
Concorès 7 h. 05
St-Germain 7 h. 20
St-Chamard 7 h. 40
Montfaucon 7 h. 55
Labastide-Murat 8 h. 30
Soulomès 9 h. 15
St-Cernin 9 h. 30
Lauzès 9 h. 50
Vez 10 h. 30
Cahors (arrivée) 11 h. 10

Ligne de Figeac à Conduché par St-Sulpice et Marciac
Figeac (départ) 16 h.
Conduché (arrivée pour le train qui va sur Cahors) vers 19 h.
Conduché (départ après le train venant de Cahors) vers 9 h.
Figeac (arrivée) vers 12 h.

Ligne St-Céré-Figeac par Lacapelle et le Bourg
St-Céré (départ) 7 h.
Figeac (arrivée) 10 h.
Figeac (départ) 16 h. 30
St-Céré (arrivée) 19 h.

Ligne Bagnac-Saint-Céré par Souceyrac
Bagnac (départ) 6 h.
Bagnac (arrivée) 7 h. 20
Saint-Céré (départ) 9 h.
Saint-Céré (arrivée) 10 h. 40
Souceyrac 12 h.
Saint-Céré (départ) 16 h.
Souceyrac 17 h. 40
Latronquière (arrivée) 17 h. 40

Ligne de Figeac à Latronquière par Cardailiac
Figeac (départ) 7 h. 30
Latronquière (arrivée) 10 h.
Latronquière (départ) 18 h.
Figeac (arrivée) 20 h. 15

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES

CHUTES DE MATRICES REINS FLOTTANTS DÉPLACEMENT des ORGANES ?
OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération, souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites.

N'hésitez donc pas plus longtemps, la Méthode du Célébre Spécialiste HITTEL de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en assure la guérison définitive comme le prouve l'attestation suivante :

« J'étais atteint d'une hernie si grosse et « si douloureuse qu'elle m'empêchait de « marcher, j'ai vu M. HITTEL, le 8 février « 1919, et je suis maintenant complètement « guéri, malgré mon grand âge, j'ai « 73 ans. Je désire faire connaître mon « cas aux désespérés pour les engager à « aller trouver celui qui m'a guéri. »

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur évitons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd. Magenta, à Paris.

A VENDRE A L'AMIABLE
Une maison meublée, allées Fénélon No 4, Cahors.
S'adresser à M. DURRANC, Notaire à Cahors.

Maison à Vendre
Cahors, rue St-Pierre, 2.
Restaurant CROS
17 chambres, 2 salles, 2 écuries, greniers, caves.
S'adresser à M. Cros ou à M. Delpech 2, rue Cathala-Cature.

ON DEMANDE des ouvrières et un ouvrier. Travail assuré. S'adresser à M. FARGE, 6, avenue de la Gare.

JEUNES FILLES bien élevées demandées comme élèves infirmières dans maison de chimiste du Docteur SAISON 58 rue de Douai, Paris.

ON DEMANDE
ouvrières et apprenties couturières chez Mlle TALOU, 6, rue Feydel.

A LOUER
Au Peyrat à 4 k. de Cahors près de l'ancien dépôt des Prisonniers de Guerre, maison de maître composée de 10 pièces, eau, cave, chais, remise, écurie, bois d'agrément, tranquillité absolue.
Pour visiter, s'adresser sur place à Mme veuve Caminade.

LE PETIT JACQUES
PAR
JULES CLARETIE
De l'Académie Française
DEUXIEME PARTIE
LE COUPABLE
L'un d'eux lui dit :
— Tiens ! monsieur Mortal !
Mortal recula instinctivement. Il lui semblait que cette voix menaçait, dénonçait, il regarda l'homme. C'était le chef de la police de Sûreté, qu'il connaissait fort bien, l'ayant vu maintes fois.

Il se sentait pris d'un trouble singulier. De la peur ? Non. Mais si Noël parlait cependant ? Si, devant ces gens de police, il nommait le coupable ?
Je serais perdu, pensait Mortal, mais après tout, je l'aurais bien voulu, imbécile !
Il avait envie de fuir, de regagner son hôtel. Rester là sous la main de la police, c'était folie. C'était aussi, au cas où Rambert parlerait, se dénoncer lui-même. Sa présence à l'exécution rendrait possible l'accusation, la révélation de Rambert était invraisemblable de toute autre façon. Oui, en somme, parfaitement mieux valait fuir, attendre dans l'hôtel de la Chaussée d'Antin la fin du drame. Si Noël parlait, après tout, on apprendrait là-bas tout cela bien vite. Alors il pourrait fuir. Mais quelle nécessité atroce que l'attente ! Au moins ici, sur cette place, il saurait tout, il verrait tout, il se sentirait plus tôt libre, oui, délivré, délivré de ce poids terrible, qui maintenant lui pesait sur la poitrine, sur le cœur, et l'étouffait.

bestial, ce supplice rapide et mécanique devant une foule qui chantait, lui répugnait. Il se voyait là, par la pensée, montant soutenu par les aides, cet escalier qu'il venait de gravir, par bravade et seul, essayant de garder la tête haute devant la mort, mais trébuchant, mais les pieds liés : un boué à l'abattoir.
Finir ainsi ? On se casserait plutôt le crâne, dit-il, d'un coup de revolver.
Il se tenait devant la porte, faisant face à la guillotine, la tête levée, le regard devant lui. Une voix lui dit alors, très doucement :
— Pardon, monsieur !
Il baissa le front et vit alors un prêtre, un petit homme qui ôta son chapeau et, un livre sous le bras, continua sa marche.

il ne pouvait s'éloigner de la prison. Il aimait mieux tout braver et tout savoir. Quelques-uns des curieux dormaient. Les officiers bouclaient leurs ceinturons et mettaient leurs casques. Un grand, gros homme, coiffé d'une casquette de drap, avec de larges favoris au coin des joues, les yeux rouges, pleins de fibrilles sanglantes, causait. Mortal se dit :
— Celui-là, c'est le bourreau.
Instinctivement, il regarda les mains de l'homme, des mains larges, aux doigts gros et velus.
— C'est pourtant cette main là qui pressera le ressort...
Mortal n'acheva point sa pensée. Il allait, venait autant que la pièce étroite le permettait. Il avait la fièvre ; une contraction nerveuse le secouait. Il était à la fois frappé, oppressé, et ressentait dans le jorret cette lassitude malade des lendemains d'orgie ou de dur travail.

et celle des restaurants à la mode mêlent leur hâte au pied des guillotines.
— C'est l'instant, dit quelqu'un.
— Ah ! fit l'exécuteur qui semblait sortir d'un rêve.
Etait-ce remords, émotion, trouble ? Il semblait mal assuré. Mortal crut le voir trembler. Le bourreau était fatigué tout au plus. Il ôta sa casquette, la mit dans sa poche en la roulant, prit son chapeau à une patère l'enfonça sur sa tête d'un geste arrondi, effrayant, et dit :
— Allons.
Ce mot donna froid à Mortal.
— Il est bien tôt, dit une voix.
Le bourreau tira de son gilet un gros chronomètre Bréguet et dit :
— Non, non, c'est l'heure.
Mortal demeura, un moment, cloué à sa place, tandis que le bourreau et ses aides allaient faire ce qu'on appelle la toilette du condamné.
— Pardon, monsieur, lui dit alors un aide, vous êtes assis sur la boîte.
Mortal bondit. C'était vrai. Il lui sembla qu'il venait de toucher un reptile, et maintenant l'exécuteur à peine disparu, l'énervement fébrile de Daniel Mortal augmentait. Il éprouvait une singulière terreur d'un genre tout nouveau. Il avait peur de se trahir. Cet effort inattendu lui venait qu'on pouvait lire ses angoisses sur son visage.

lucination terrible. Il se demandait s'il était assez maître de lui-même pour dissimuler son secret.
— Si l'on devinait ?... Ah ça ! je suis fou, moi !...
Et cette pensée lui entraînait peu à peu dans le cerveau comme une vrille. Oui, si on pouvait lire sur son front, dans ses yeux, tout ce qu'il pensait.
D'ailleurs cette atmosphère de prison, cette odeur de renfermé et cette planteur de meurtre le prenait à la gorge.
— On étouffe ici !... Je ne resterai pas ! je ne veux pas rester !
Il lui semblait que les murs s'ouvraient, comme certain décor de théâtre et qu'il apercevait Noël Rambert conversant avec le petit homme aperçu tout à l'heure, le prêtre.
Tout à coup dans sa confession, Rambert s'interrompait ; sa main maigre de poitrinaire s'étendait vers lui, Mortal, et une voix s'entendait qui disait :
— Le coupable, c'est lui ! lui ! lui !
— Décidément, murmura Daniel, presque tout haut, je suis malade, moi ! je ne veux pas rester ici !
Il fit quelques pas vers la foule, chancelant. On l'entendit verser un homme ivre. Il s'ouvrit un passage dans cette masse qui grouillait, se poussa, roulait jusque sous les pieds des chevaux, pour mieux voir.

LE PETIT JACQUES
PAR
JULES CLARETIE
De l'Académie Française
DEUXIEME PARTIE
LE COUPABLE
L'un d'eux lui dit :
— Tiens ! monsieur Mortal !
Mortal recula instinctivement. Il lui semblait que cette voix menaçait, dénonçait, il regarda l'homme. C'était le chef de la police de Sûreté, qu'il connaissait fort bien, l'ayant vu maintes fois.

Il se sentait pris d'un trouble singulier. De la peur ? Non. Mais si Noël parlait cependant ? Si, devant ces gens de police, il nommait le coupable ?
Je serais perdu, pensait Mortal, mais après tout, je l'aurais bien voulu, imbécile !
Il avait envie de fuir, de regagner son hôtel. Rester là sous la main de la police, c'était folie. C'était aussi, au cas où Rambert parlerait, se dénoncer lui-même. Sa présence à l'exécution rendrait possible l'accusation, la révélation de Rambert était invraisemblable de toute autre façon. Oui, en somme, parfaitement mieux valait fuir, attendre dans l'hôtel de la Chaussée d'Antin la fin du drame. Si Noël parlait, après tout, on apprendrait là-bas tout cela bien vite. Alors il pourrait fuir. Mais quelle nécessité atroce que l'attente ! Au moins ici, sur cette place, il saurait tout, il verrait tout, il se sentirait plus tôt libre, oui, délivré, délivré de ce poids terrible, qui maintenant lui pesait sur la poitrine, sur le cœur, et l'étouffait.

bestial, ce supplice rapide et mécanique devant une foule qui chantait, lui répugnait. Il se voyait là, par la pensée, montant soutenu par les aides, cet escalier qu'il venait de gravir, par bravade et seul, essayant de garder la tête haute devant la mort, mais trébuchant, mais les pieds liés : un boué à l'abattoir.
Finir ainsi ? On se casserait plutôt le crâne, dit-il, d'un coup de revolver.
Il se tenait devant la porte, faisant face à la guillotine, la tête levée, le regard devant lui. Une voix lui dit alors, très doucement :
— Pardon, monsieur !
Il baissa le front et vit alors un prêtre, un petit homme qui ôta son chapeau et, un livre sous le bras, continua sa marche.

il ne pouvait s'éloigner de la prison. Il aimait mieux tout braver et tout savoir. Quelques-uns des curieux dormaient. Les officiers bouclaient leurs ceinturons et mettaient leurs casques. Un grand, gros homme, coiffé d'une casquette de drap, avec de larges favoris au coin des joues, les yeux rouges, pleins de fibrilles sanglantes, causait. Mortal se dit :
— Celui-là, c'est le bourreau.
Instinctivement, il regarda les mains de l'homme, des mains larges, aux doigts gros et velus.
— C'est pourtant cette main là qui pressera le ressort...
Mortal n'acheva point sa pensée. Il allait, venait autant que la pièce étroite le permettait. Il avait la fièvre ; une contraction nerveuse le secouait. Il était à la fois frappé, oppressé, et ressentait dans le jorret cette lassitude malade des lendemains d'orgie ou de dur travail.

et celle des restaurants à la mode mêlent leur hâte au pied des guillotines.
— C'est l'instant, dit quelqu'un.
— Ah ! fit l'exécuteur qui semblait sortir d'un rêve.
Etait-ce remords, émotion, trouble ? Il semblait mal assuré. Mortal crut le voir trembler. Le bourreau était fatigué tout au plus. Il ôta sa casquette, la mit dans sa poche en la roulant, prit son chapeau à une patère l'enfonça sur sa tête d'un geste arrondi, effrayant, et dit :
— Allons.
Ce mot donna froid à Mortal.
— Il est bien tôt, dit une voix.
Le bourreau tira de son gilet un gros chronomètre Bréguet et dit :
— Non, non, c'est l'heure.
Mortal demeura, un moment, cloué à sa place, tandis que le bourreau et ses aides allaient faire ce qu'on appelle la toilette du condamné.
— Pardon, monsieur, lui dit alors un aide, vous êtes assis sur la boîte.
Mortal bondit. C'était vrai. Il lui sembla qu'il venait de toucher un reptile, et maintenant l'exécuteur à peine disparu, l'énervement fébrile de Daniel Mortal augmentait. Il éprouvait une singulière terreur d'un genre tout nouveau. Il avait peur de se trahir. Cet effort inattendu lui venait qu'on pouvait lire ses angoisses sur son visage.

lucination terrible. Il se demandait s'il était assez maître de lui-même pour dissimuler son secret.
— Si l'on devinait ?... Ah ça ! je suis fou, moi !...
Et cette pensée lui entraînait peu à peu dans le cerveau comme une vrille. Oui, si on pouvait lire sur son front, dans ses yeux, tout ce qu'il pensait.
D'ailleurs cette atmosphère de prison, cette odeur de renfermé et cette planteur de meurtre le prenait à la gorge.
— On étouffe ici !... Je ne resterai pas ! je ne veux pas rester !
Il lui semblait que les murs s'ouvraient, comme certain décor de théâtre et qu'il apercevait Noël Rambert conversant avec le petit homme aperçu tout à l'heure, le prêtre.
Tout à coup dans sa confession, Rambert s'interrompait ; sa main maigre de poitrinaire s'étendait vers lui, Mortal, et une voix s'entendait qui disait :
— Le coupable, c'est lui ! lui ! lui !
— Décidément, murmura Daniel, presque tout haut, je suis malade, moi ! je ne veux pas rester ici !
Il fit quelques pas vers la foule, chancelant. On l'entendit verser un homme ivre. Il s'ouvrit un passage dans cette masse qui grouillait, se poussa, roulait jusque sous les pieds des chevaux, pour mieux voir.

## Quelle viande faut-il manger ?

« Apprenez, vous et vos pareils que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viande... qu'il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne et que, suivant le dire d'un ancien, il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger. »

En parlant ainsi, Harpagon parlait en bon hygiéniste. Et l'homme qui est arrivé à manger sans faim, à boire sans soif s'empoisonne lentement, abrège la durée de sa vie et justifie l'aphorisme de Malebranche : « L'homme ne meurt pas, il se tue. »

La viande est un aliment apte à relever les forces d'un malade, à rendre l'énergie à une personne fatiguée, à augmenter l'appétit au travail de l'ouvrier et du soldat ; mais l'abus de cette nourriture est plus nuisible qu'utile, surtout si elle n'est pas consommée très fraîche.

La viande est caractérisée par sa richesse en azote. Cet azote est formé par des albumines et par des substances extractives des corps xanthiques.

C'est la graisse qui contribue à

donner à la viande son goût et sa saveur ; elle lui donne aussi sa valeur alimentaire qui est plutôt faible, et inférieure à celle du beurre, du sucre, du pain, des légumineuses et du riz. La viande n'a pas d'autre mérite que celui de fournir une forte quantité d'azote assimilable sous un petit volume. On l'a appelée « aliment gastrique » parce qu'elle ne laisse presque aucun résidu, par opposition aux légumes et aux fruits qui sont des aliments de digestion intestinale.

La viande est le plus excitant de la sécrétion gastrique de tous les aliments. Ceux qui en absorbent beaucoup, éprouvent, après un moment de bien-être, de la lassitude et de la faiblesse. La viande les excite à manger beaucoup et souvent.

La viande est un grand générateur d'acide urique. Elle occasionne de la constipation, de l'arthritisme, et fait de l'intestin un milieu azoté particulièrement favorable aux fermentations microbiennes auxquelles le Dr Metchnikoff attribue la vieillissement prématuré.

La viande crue a une efficacité particulière contre la tuberculose et contre les diarrhées chroniques. Elle est encore un aliment indiqué contre le diabète et, privée de sa graisse, contre l'obésité.

La valeur alimentaire de la viande de cheval est égale à celle du bœuf ; l'absence de cysticercue dans les muscles la fait recommander pour les cures de viandes crues.

La viande de veau est inférieure à celle du bœuf en valeur alimentaire et plus toxique. L'été, on voit de fréquents empoisonnements graves par la viande de veau. Ces animaux, ayant souvent la diarrhée, les ptomaines dont leurs muscles sont chargés déterminent des infections intestinales dues au bacille de l'entérite.

La viande de mouton est peu digestible, mais riche en graisse et en substances minérales, elle acquiert une valeur nutritive plus élevée.

La viande de porc est caractérisée par une abondance de graisse qui la nutritive élevée.

Elle doit toujours être absorbée bien cuite, à cause des parasites qu'elle contient souvent (trichinose). La viande des animaux de basse-cour est plus riche en azote que la viande de bœuf, mais l'acide urique y est abondant. La valeur nutritive est variable, suivant la proportion de graisse, rare chez le pigeon, le lapin et le canard, très abondante chez le dindon et l'oie.

Le gibier, peu nourrissant, pauvre en graisse, riche en albumine et en toxines, surtout lorsqu'il est faisandé, constitue un aliment peu recommandable et dangereux. La prolifération microbienne, causée par le faisandage est une source de gastrites, d'entérites et de fièvres typhoïdes.

M. DESCHAMPS.

## LE PÊCHER

Le pêcher est un arbuste précieux, originaire de la Perse, que l'on cultive pour ses fruits délicieux, dans les vignes et dans les jardins.

Les feuilles et l'écorce du pêcher, en décoction, à la dose de cinquante grammes par litre d'eau, constituent le purgatif le plus usité dans les campagnes, un diurétique et un fébrifuge qui a donné de bons résultats dans les cas de fièvres paludéennes.

Ces feuilles, contuses, forment un sédatif utilisé contre la migraine ; hachées avec du persil et humectées d'huile d'olive, on les applique sur les brûlures et les contusions pour faire cesser la douleur ; sur les tumeurs pour les résoudre.

La décoction des fleurs de pêcher dans du lait ou du bouillon de veau est un remède sans danger, employé dans toutes les campagnes pour débarrasser les enfants des vers intestinaux. Elles ont, en outre, une vertu laxative, très douce. On les administre aussi en sirop, en poudre ; on les récolte avant leur entier développement et on les fait sécher à l'étuve.

Les drupes du pêcher forment un des fruits les plus exquis et les plus recherchés de nos climats ; ils ont fait la prospérité et la célébrité de Montreuil, près de Paris. En même temps qu'ils donnent leur saveur exquise et leur fraîcheur à la bouche, ils ont de recommandables vertus diurétiques et laxatives. On en fait des confitures, des entremets, des sirops.

Desséchés et réduits en poudre, on les emploie, dans beaucoup de régions, pour combattre l'enrouement et l'extinction de voix, le rhume et la bronchite.

Les amandes contenues dans les noyaux du pêcher contiennent de l'acide cyanhydrique, qui les fait employer en poudre et en pâte dans l'eczéma des mains ; en cataplasmes dans les cas d'inflammation de la peau, brûlures, érysiplés, furoncles, dartres, ulcères ; dans les cas de migraine, de douleurs névralgiques de maux de dents nerveux. Elles sont également vermifuges.

L'émulsion des amandes du pêcher a été employée pour faire disparaître les taches de rousseur.

On extrait des noyaux de pêche une huile grasse que l'on a employée avec succès, en fomentation, contre les hémorroïdes et, en onctions, contre les bourdonnements d'oreilles et la surdité.

Les noyaux de pêches concassés et infusés longuement dans du vin constituent un emménagogue employé pour régulariser les fonctions de la femme.

Le bois du pêcher, pour son grain fin, serré et dur, est très recherché des ébénistes et des graveurs.

Serge DAVRIL.

## Chemin de fer d'Orléans

### Nouveaux trains

Comme complément à la note que nous avons donnée dimanche, nous avons à signaler l'intéressante création d'un nouveau train express de nuit (toutes classes) entre Paris et Montauban et vice-versa pour soulager les trains express de nuit AN et AN bis à l'aller et BM et BM bis au retour et assurer les relations de Paris avec Toulouse, les Pyrénées Orientales et l'Espagne :

	Express AO (1)
Paris Quai d'Orsay dép.	21.00
Paris Austerlitz... dép.	21.10
Les Aubrais... dép.	23.06
Vierzon... dép.	0.24
Châteauroux... dép.	1.24
Limoges... dép.	3.46 — 3.54
Brive... dép.	5.36 — 5.43
Cahors... dép.	7.26 — 7.30
Montauban... arr.	8.34

(1) Premier départ de Paris le 1<sup>er</sup> juillet.

	Express BO (2)
Montauban... dép.	20.19
Cahors... dép.	21.30 — 21.34
Brive... dép.	23.29 — 23.37
Limoges... dép.	1.41 — 1.51
Châteauroux... dép.	4.27 — 4.34
Vierzon... dép.	5.31 — 5.37
Les Aubrais... arr.	6.58
Paris Austerlitz... arr.	9.08
Paris Quai d'Orsay arr.	9.18

(2) Premier départ de Montauban le 2 juillet.

## Bibliographie

### LA NATURE

On trouvera dans ce numéro une série d'articles d'actualité : la question du partage de l'Adriatique considérée au point de vue géographique, ethnique, linguistique, historique, accompagnée d'une carte très claire et de nombreuses photographies ; les déclarations du sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics sur la réfection des routes de France et la valeur d'un nouveau procédé : la route en ciment ; deux études de guerre : les méthodes de signalisation par les rayons invisibles et celles de sondages de l'atmosphère par les ballons-pilotes ; un exposé de l'industrie des parfums naturels.

En outre, le supplément renferme un exposé complet de la question si discutée de la déclaration de la tuberculose, des recettes pratiques, des informations variées, etc.

LA NATURE — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

### Les Annales

On démolit les fortifications de Paris... Les Annales profitent de l'occasion pour exhumer de charmantes et curieuses pages : « La littérature des forêts » de Goncourt, Coppée, Richépin, Brunaud, avec de jolis dessins de Poullbot... Ce numéro contient aussi une admirable étude du docteur Gustave Le Bon sur la Dictature du prolétariat, des souvenirs de Gabriel Hanotaux et de Chrysale sur la reine Victoria, dont on célèbre le centenaire ; l'Almanach

poétique de Francis Jammes, la suite des articles si remarquables dans lesquels Yvonne Sarcey recommande et définit la Vie Simple, Textes illustrés d'images en héliogravures.

Partout le numéro : 40 centimes.

## LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 7 juin

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

### PARTIE LITTÉRAIRE

Henri Joly, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Souvenirs bourguignons (I). — Robert-Hugh Benson, le Poltron (I). (Traduit de l'anglais par M. Reynaldo Hahn). — Henri Lavedan, de l'Académie française, La Belle Histoire de Geneviève (VI). — Capitaine de Lavergne, Les Ailes pacifiques. — André Michel, de l'Académie des Beaux-Arts, A propos des Expositions.

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Memento bibliographique. — Vie pratique.

### PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge  
En face le Théâtre, CAHORS

## La Phosphode Carnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

## AUTOMOBILES — CYCLES

Réparations — Location  
Transport

Voiture RENAULT 75/120

TORPÉDO 4 places, en ordre de marche éclairage et démarrage électriques.

Prix : 8.800 fr. Livraison rapide.

## FAUGE

Mécanicien  
En face le Tribunal, CAHORS.

Le Gérant : A. COUJANT.

Imprimerie COUJANT (personnel intéressé).

# CONSTIPÉS !

si vous avez  
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT  
ESSAYEZ ENCORE  
LES

## PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.

### ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ

Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours l'Effet.

## UNE ou DEUX PILULES DUPUIS

prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

EN MÉFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS  
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies  
LES VRAIES PILULES DUPUIS

Les Boîtes en Boîtes de 2 fr. (impôt compris)  
portant une étiquette rouge (marque déposée) sur  
la couverture et les mots "Dupuis Lille"  
Impressés en noir sur chaque  
pilule de couleur rouge.

## SOUFRE GRIS 50 % SOUFRE PUR

80 % kilos. Vaysse, rue Chaïs, Libourne (Gironde).

Étude de Maître François SÉGUY, licencié en droit  
avoué à Cahors, rue Saint-Pierre

## VENTE DE BIENS DE MINEURS

en vertu d'un jugement de vente, à suite de non enchères sur le Deuxième Lot des biens dépendant de la succession de Monsieur Julien GIRMA, quand vivait, secrétaire du Crédit Agricole à Cahors.

L'adjudication du deuxième lot dont il va être parlé aura lieu le QUATRE JUILLET mil neuf cent dix-neuf, à DEUX heures de l'après-midi, par devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil de Cahors, en l'audience des criées du dit Tribunal civil de Cahors au Palais de justice de la dite Ville.

On fait savoir à qui il appartient :

Qu'en vertu d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Cahors, le quatorze mars mil neuf cent dix-neuf, enregistré, lequel a homologué la requête présentée par Madame Irma-Rose GRANIQUO, veuve de Monsieur Julien GIRMA, le dix mars mil neuf cent dix-neuf, ainsi que la délibération du conseil de famille des mineurs GIRMA prise le premier mars mil neuf cent dix-neuf, et ordonné la vente des immeubles dépendant de la succession de feu Monsieur Julien GIRMA, quand vivait secrétaire du Crédit Agricole à Cahors, il est décerné le cinq avril mil neuf cent dix-neuf, devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil de Cahors ;

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :

Madame Irma-Rose GRANIQUO, veuve de Monsieur Julien GIRMA, domiciliée de droit à Cahors, rue des Jardiniers numéro 2, m<sup>rs</sup> résident actuellement à Bégnos, commune de Cahors, agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de ses enfants mineurs, issus de son mariage avec le dit Monsieur Julien GIRMA ; Marguerite GIRMA et René GIRMA, après avoir provoqué la délibération du conseil de famille des dits mineurs, le premier mars mil neuf cent dix-neuf, sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton Sud de Cahors ;

Avant Maître François SÉGUY, avoué, quelle constitue et qui occupera pour elle, avec élection de domicile en son étude, rue Saint-Pierre à Cahors,

D'une part.

En présence de Monsieur Louis ARNAUDET, Caissier à la Trésorerie Générale du Lot, demeurant à

Cahors, rue du Maréchal-Joffre numéro 1, subrogé tuteur des dits mineurs GIRMA ;

Il a été procédé le seize mai mil neuf cent dix-neuf à deux heures de l'après-midi en l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, par devant Monsieur le Président d'audience, à ses fins commises par le jugement précité.

À la vente au plus offrant et dernier enchérisseur les étrangers admis, des immeubles dépendant de la succession de Monsieur Julien GIRMA :

Le premier lot (vendu et surenchéri).

Le deuxième lot n'a pas été enchéri.

Sur requête présentée par Madame Irma-Rose GRANIQUO, veuve de Monsieur Julien GIRMA, le Tribunal a rendu un jugement le trente mai mil neuf cent dix-neuf ordonnant la vente du deuxième lot sur une mise à prix réduite à la somme de :

Le dit jugement enregistré.

Le cahier des charges, contenant les clauses et conditions de la vente, a été dressé par Maître SÉGUY, avoué à Cahors et déposé au Greffe du Tribunal civil de Cahors, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

**DÉSIGNATION  
des immeubles à vendre**

TELLE QU'ELLE EST FAITE AU CAHIER DES CHARGES

PREMIER LOT

vendu et surenchéri

DEUXIÈME LOT

Article unique

Une pièce de terre labourable sise au lieu « la Croix de Fer » route de

Labrandie, portée au plan de la matrice cadastrale de la commune de Cahors, sous le numéro cent cinquante (150), section N, d'une contenance d'environ dix sept ares (17, classe 21/2, et d'un revenu imposable de trente-quatre francs ;

Cette terre confronte du nord avec Lestrade, du sud avec Madame veuve Sindou, de l'est avec route de Labrandie, et de l'ouest avec petit chemin rural ;

Elle est louée à Monsieur Vigonroux, de Labrandie ;

Cet immeuble, formant le deuxième lot des immeubles vendus, sera remis en vente sur la mise à prix de cinq cent francs 500 fr.

**PAIEMENT DES FRAIS**

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, seront payés par l'adjudicataire, en sus et en augmentation de son prix d'adjudication, entre les mains de Maître François SÉGUY, avoué poursuivant la présente vente.

Pour extrait certifié conforme :  
L'avoué poursuivant,  
François SÉGUY.

Enregistré à Cahors, le  
juin mil neuf cent dix-neuf, Folio  
case  
Reçu un franc  
quatre-vingt-huit centimes, décimes  
compris.

Le Receveur,  
Signé : PONCHARREAU.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître F. SÉGUY, avoué poursuivant la vente, rédacteur du Cahier des charges, qui comme tous les autres avoués ou curés peut le même Tribunal, pourra être chargé d'enchérir.

Étude de Maître François SÉGUY, licencié en droit,  
Avoué à Cahors, rue Saint-Pierre

## VENTE BÉNÉFICIAIRE D'IMMEUBLES LES ÉTRANGERS ADMIS

dépendant de la succession de Monsieur Pierre SÉMIROT, quand vivait, employé de commerce à Cahors, rue Saint-Barthélemy.

En vertu d'un jugement de vente à suite de non enchères sur le deuxième lot.

L'adjudication de ce deuxième lot aura lieu le QUATRE JUILLET mil neuf cent dix-neuf, à DEUX heures de l'après-midi, par devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil de Cahors, en l'audience des criées du dit Tribunal civil, au Palais de justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartient :

Qu'en vertu d'un jugement rendu sur requête, par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-et-un mars mil neuf cent dix-neuf, enregistré, lequel homologuait la requête présentée par Monsieur Pierre SÉMIROT, rédacteur des Postes et Télégraphes, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise), le douze mars mil neuf cent dix-neuf, agissant comme héritier bénéficiaire de la succession de feu son père Pierre SÉMIROT, quand vivait, employé de commerce à Cahors rue Saint-Barthélemy, où il est décédé le trente août mil neuf cent dix-huit, et ordonnant la vente des immeubles dépendant de la succession du dit feu Pierre SÉMIROT, par devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil de Cahors ;

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Pierre SÉMIROT, rédacteur des Postes et Télégraphes à Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise), héritier bénéficiaire de la dite succession, en vertu de son acceptation bénéficiaire faite au greffe du Tribunal civil de Cahors, en date du dix-sept octobre mil neuf cent dix-huit, enregistré, le dit Pierre SÉMIROT, fils du premier mariage de Monsieur Pierre SÉMIROT, son père avec Madame Marceline RIGAL.

Avant Maître François SÉGUY, avoué qui constitue et qui occupera pour lui, avec élection de domicile en son étude, rue Saint-Pierre, à Cahors, d'une part,

En présence de Monsieur Jean SÉMIROT, employé de commerce demeurant et domicilié à Cahors, section C de la classe R4.

Elle est pour un revenu matriciel imposable de cinquante-deux francs vingt-six centimes ;

Elle est confrontée de trois de ses

mil neuf cent dix-neuf, par devant Monsieur le Président d'audience à ces fins commises, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, les étrangers admis, des immeubles dépendant de la dite succession de feu Pierre SÉMIROT, sur le cahier des charges dressé et déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors, par Maître François SÉGUY, avoué poursuivant la vente ;

Le premier lot a été vendu ;

Le deuxième lot n'a pas été enchéri.

Sur requête présentée par le poursuivant, Monsieur Pierre SÉMIROT, le Tribunal civil a rendu un jugement le trente mai mil neuf cent dix-neuf, ordonnant la vente du deuxième lot sur une mise à prix réduite à la somme de

le dit jugement enregistré.

**DÉSIGNATION DES IMMEUBLES  
A VENDRE**

TELLE QU'ELLE EST FAITE AU CAHIER DES CHARGES

PREMIER LOT

(Vendu).

DEUXIÈME LOT

Le deuxième lot comprendra :

1<sup>o</sup> Une pièce de terre labourable, d'une contenance d'environ soixante cinq ares, trente-deux centiares, située au lieu dit « Lamothe », commune de Cahors, et portée au plan du cadastre de la commune du dit Cahors, sous le numéro mille cent cinquante-quatre partie (1154 p), section C de la classe R4.

Elle est pour un revenu matriciel imposable de cinquante-deux francs vingt-six centimes ;

Elle est confrontée de trois de ses

côtés par chemins et d'un autre côté par propriété de Durand, Taurand et de Lagarde.

2<sup>o</sup> Une ancienne vigne, friche perdue, d'une contenance de quatre-vingt-six ares soixante centiares, sise au lieu dit « Côte de Meulet », commune de Cahors, et portée au plan de la matrice cadastrale de la dite commune, sous le numéro neuf cent soixante-dix-huit (978), section C, classe U, d'un revenu matriciel imposable de un franc trente-huit centimes ;

Elle confronte dans le haut avec chemin séparatif, avec ensuite Marlas et Gabessut ;

Ces deux immeubles formant le deuxième lot seront mis en vente sur la mise à prix de

cinq cents francs, ci. 500 fr.

**PAIEMENT DES FRAIS**

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, concernant ce deuxième lot seront payés en sus et en augmentation du prix atteint par l'adjudication.

Pour extrait certifié conforme :  
L'avoué poursuivant,  
F. SÉGUY.

Enregistré à Cahors le  
juin mil neuf cent dix-neuf,  
folio case  
Reçu un franc  
quatre-vingt-huit centimes, décimes  
compris.

Le Receveur, signé :  
PONCHARREAU.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître François SÉGUY, avoué poursuivant la vente, rédacteur du cahier des charges, qui comme tous les autres avoués ou curés peut le même Tribunal, pourra être chargé d'enchérir.